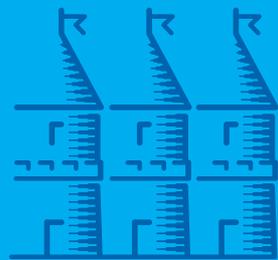


CHINON



INFOS

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N° 55 MARS 2019

Chinon Cœur de Ville, une concertation bien engagée

p. 8 à 11



Pages
centrales
supplément
Chinon +

CHINON

avec!
Chinon!

VIE LOCALE : Une nouvelle Union
Commerciale à Chinon p. 7



VIE LOCALE : Les premiers éléments du
budget 2019 p. 12



VIE ASSOCIATIVE : Un départ de la Roue
Tourangelle à Chinon, une première ! p.18

LETERME AVOCATS

02 47 98 55 00

avocats@cabinetleterme.com



CHINON • TOURS

ZA PLAINE DES VAUX N°2 • Rue Pierre Latecoère

Lundi - Vendredi 8h30 • 19h00

Archambault Travel

Selectour Afat



**Circuits, séjours, week-end
Programmes sur mesure
Billetterie Air, Mer**

16, Place Jeanne d'Arc • **CHINON**

02 47 95 25 47

chinon@selectourafat.com

Audilab

Ensemble, pour une belle écoute



PAR FAI GEZ
PARTAGEZ d'agréables moments avec vos proches grâce à nos solutions auditives

www.audilab.fr

**BILAN AUDITIF⁽¹⁾
+ 1 MOIS D'ESSAI⁽²⁾
GRATUITS**

**FACILITÉS
DE PAIEMENT**

**4 ANS
DE GARANTIE
DE SERVICES INCLUS**

(1) Test non médical - (2) Sur prescription médicale

CHINON - Place Jeanne d'Arc - 2 rue Hoche - 02 47 98 07 71

Édito



La cérémonie des Trophées Sportifs a permis à la ville de valoriser le monde associatif et notamment les clubs sportifs. A travers l'action municipale et intercommunale, nous accompagnons les associations et soutenons la formation des jeunes au sein des différents clubs. Cette année, la jeune Maëlys Chevalier a été élue meilleure sportive de l'année en sport adapté à seulement 14 ans, elle a décroché 4 titres de Championne de France. Elle a débuté à 4 ans au Club Nautique Chinonais. Son handicap, elle en a fait une force et nous sommes fiers de voir la réussite de cette jeune fille talentueuse qui valorise l'image du territoire et de la ville de Chinon.

Comme vous avez pu le découvrir début décembre, la forteresse s'illumine désormais de mille feux mettant en

valeur tout l'édifice. Le partenariat regroupant le Conseil Départemental (70% du financement), la ville de Chinon (5% + les charges de fonctionnement), la Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire (10%) et le Syndicat intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire (15%) a permis la réalisation de ce projet prestigieux. Quatre tableaux lumineux ont été créés, un classique, un scintillant, un autre rouge et or et le dernier de couleur bleue. Ces différentes mises en lumière seront programmées lors d'événements particuliers : rouge et or pour le Marché Médiéval, bleu pour le Chinon Classic... Toute l'année, la forteresse sera éclairée à des horaires variables (23h en hiver, 1h du matin en été).

Durant la période touristique, du 1^{er} juillet au 3^{ème} week-end de septembre, une animation particulière sera proposée avec des tableaux à découvrir en 1 heure les vendredis et samedis soir de 23h à minuit. Une nouvelle offre de qualité et qui nous l'espérons, donnera envie aux visiteurs de rester une nuit supplémentaire à Chinon sans charge de fonctionnement supplémentaire.

Depuis plusieurs semaines, des travaux ont été entrepris sur les réseaux d'eau et d'assainissement. Des réseaux dont l'état de vétusté était manifeste et des travaux qui auraient dû être réalisés depuis de nombreuses années ! Un investissement d'1 million et demi d'euros financé par la Communauté de Communes. La première tranche du quai Jeanne d'Arc s'est déroulée durant les vacances scolaires de Toussaint sans gêne particulière à la circulation. La deuxième tranche sur le quai Charles VII était plus compliquée. Dès les premiers jours d'utilisation, les bus scolaires sont arrivés avec plus d'une heure de retard le matin au lycée Rabelais et le soir, certains élèves sont rentrés avec plus de deux heures de retard chez eux ! Nous avons donc dû fermer totalement le tronçon pendant les travaux. Une situation qui a permis aussi de raccourcir le temps d'intervention sur place mais également de fluidifier la circulation avec la nouvelle déviation proposée.

Il restera une zone sensible avec le carrefour du Vieux Marché en interconnexion entre l'avenue François Mitterrand, le quai Charles VII et le quai Pasteur. Ces travaux se feront en deux temps tout en maintenant la circulation sur deux flux, entre le quai Charles VII et l'avenue François Mitterrand. Le quai Pasteur quand à lui sera fermé lors des travaux mais restera accessible pour les riverains. Vous le savez, Chinon a eu la chance d'être retenue parmi les 222 villes pour le programme «Cœur de Ville». La ville et la Communauté de communes ont souhaité s'adjoindre les services d'un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour travailler sur le diagnostic et les fiches actions. Nous ferons un point détaillé dans le prochain Chinon Infos de mars qui permettra de vous présenter les premières actions envisagées.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de belles fêtes de fin d'année auprès de vos proches et vous invite à nous retrouver pour les vœux 2019 le lundi 7 janvier à 19h à l'Espace Rabelais.

Jean-Luc Dupont

Maire de Chinon

Président de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire

Sommaire

Vie locale

P.4 à 12

Environnement

P.13

Vie associative

P.15 à 19

En images

P.20 à 21

Expression libre

P.22

CHINON

INFOS
MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N° 55 MARS 2019



Directeur de la publication et de la rédaction : Jean-Luc Dupont

Réalisation et rédaction : Service communication 02 47 93 03 25

Conception maquette : JL Duchesne - **Réalisation :** Service Communication

Impression : Numeriscann-37

Crédits photos : Ville de Chinon - Fabienne Boueroux - La Nouvelle République

Régie publicitaire : SIP 02 47 39 56 10

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2019 - Magazine municipal gratuit tiré à 5000 exemplaires, 3 parutions par an.

La ville de Chinon remercie l'ensemble des annonceurs qui permettent l'impression de ce magazine ainsi que les différents services municipaux qui ont participé à l'élaboration des articles.

La sécurité routière : un axe du CLSPD sous l'égide de Christelle Lambert

Une piste routière et des ateliers sur les thèmes de l'alcool au volant, la vitesse, les gestes de premiers secours, l'utilisation d'un défibrillateur, la désincarcération d'un véhicule, la rédaction d'un constat amiable, animeront cette journée.

Ces animations seront assurées par la Brigade Motorisée de Chinon, les Sapeurs-Pompiers, l'association des familles victimes des accidents de la route, la Croix Rouge, la Macif, l'auto-école du lycée, la Police Municipale de Chinon en lien avec les services préfectoraux.



Dans le cadre de sa stratégie territoriale, le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance a souhaité mettre l'accent sur la problématique de la prévention de la délinquance routière. Les partenaires ont donc décidé de mettre en place et animer une journée de la courtoisie au volant. Cette journée est prévue le jeudi 28 mars 2019 de 9h à 17h, place Tiverton à Chinon. Celle-ci sera clôturée par une animation sur le thème «je repasse le code pour mon permis de conduire», qui sera proposée au grand public et se déroulera salle Olivier Debré à la mairie de Chinon de 18h30 à 21h30, suivie d'un «pot de la courtoisie».

La Police Municipale de Chinon et la sécurité routière

Le gouvernement a décidé de la réalisation d'une demi-journée de sensibilisation à la sécurité routière pour les classes de seconde.

Cette action vise à sensibiliser les élèves aux risques routiers inhérents au partage de la route, notamment dans des situations de circulation simples et ordinaires dites « apaisées ».

L'objectif est aussi de faire prendre conscience aux élèves que les comportements à risques, notamment la vitesse, la consommation d'alcool, de drogues et l'utilisation de distracteurs constituent des facteurs qui altèrent la perception des risques.

Dans ce cadre, cinq interventions d'une heure à destination de 11 classes de seconde ont été réalisées par le service

de la Police Municipale les 11 et 12 mars 2019 au lycée Rabelais à l'aide d'un diaporama se rapportant aux thèmes précités.

Le lycée professionnel Joseph Cugnot a également évoqué le souhait de faire intervenir la Police Municipale pour cette demi-journée de sensibilisation à la sécurité routière pour les classes de seconde mais cette action n'a pas été encore programmée.

La Police Municipale - le permis de conduire - les actions scolaires

Les attestations scolaires de sécurité routière (ASSR) de 1^{er} et de 2^{ème} niveau sont obligatoires pour toutes les personnes nées après le 31 décembre 1987 qui souhaitent passer le permis AM (BSR) ou se présenter à un premier permis de conduire.

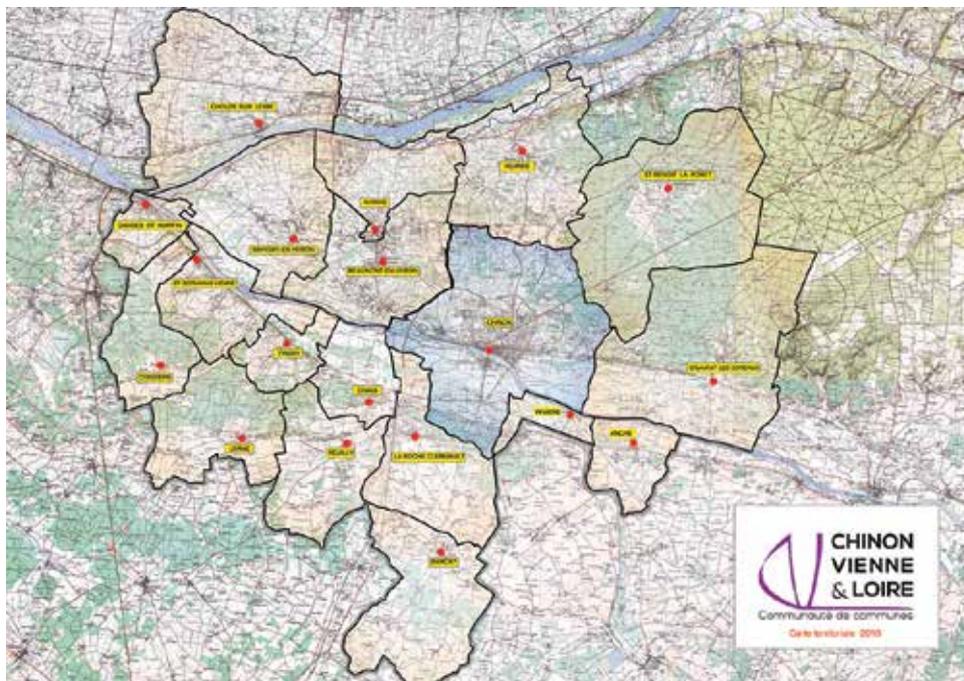
Ces attestations sont délivrées à la suite d'un contrôle de connaissances théoriques de sécurité routière effectué pendant le temps scolaire.

La Police Municipale de Chinon interviendra au collège Jean Zay du 18 au 22 mars 2019 et du 25 au 29 mars 2019 auprès de 5 classes de 5^{ème} (ASSR 1) et 5 classes de 3^{ème} (ASSR 2) pour la préparation de ces attestations.

Ces séances, d'une durée de deux heures, se décomposent en deux parties : une partie théorique et une partie test avec correction.

Une vérification des équipements des vélos est régulièrement effectuée lors des sorties vélo de fin d'année scolaire ; un contrôle est déjà programmé le 17 mai 2019 à la demande de l'école Jean Jaurès.

Qu'est ce que le PLUi-H ?



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H) est voué à remplacer l'ancien PLU. C'est un document réglementaire qui détermine les règles d'occupation et d'utilisation des sols de l'ensemble du territoire de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire (CCCVL). Il doit envisager l'aménagement territorial pour les 10 ans à venir.

Aujourd'hui, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a été rédigé et présenté lors de réunions publiques (à Avoine, Chinon et Seuilly).

Le PADD est la clef de voûte de la démarche, car il définit les grandes orientations en matière d'aménagement et d'urbanisme. Les communes du territoire ont été invitées, au cours de l'été 2018, à débattre de ce PADD. C'est désormais au tour du conseil de développement d'en discuter préalablement au débat en conseil communautaire.

De ce projet partagé, découlera le zonage des secteurs agricoles, naturels, urbanisés et à urbaniser, le règlement écrit ainsi que les Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P).

La finalité du PLUi-H

L'objectif fixé est une approbation du PLUi-H fin 2019. Quand il sera validé, il s'imposera à tous : particuliers, administrations et entreprises.

Il sert de référence à l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable...

Il se substitue aux Plans locaux d'urbanisme (PLU) ou aux Plans d'occupation des sols (POS) des 19 communes membres de la CCCVL ainsi qu'au Programme local de l'habitat (PLH).

Des concertations régulières

L'élaboration du PLUi-H a été engagée par la communauté de communes en collaboration avec les 19 communes membres.

Le travail s'est poursuivi en concertation avec les habitants, les associations et les entreprises pour que les futures règles d'utilisation des sols sur notre territoire soient partagées par le plus grand nombre.

A la suite de la réalisation du diagnostic, des expositions itinérantes ont eu lieu dans chaque commune.

Un registre de concertation est mis à votre disposition à la mairie et au siège de la communauté de communes aux heures et jours d'ouvertures habituels.

Une réunion publique de présentation du projet aura lieu le mardi 16 avril à 20h salle Olivier Debré à Chinon. Deux dates de permanences pour poser vos questions ou exposer vos projets auront lieu les jeudis 18 et 25 avril de 9h à 12h30 et de 14h à 19h au siège de la CCCVL à Avoine.

L'enquête publique sera organisée à l'automne 2019 et permettra aux habitants de s'exprimer sur le projet de PLUi pendant un mois.

A toutes les étapes de l'élaboration du PLUi-H, vous avez accès aux différents documents de travail sur le site dédié au PLUi-H.

www.urban-ism.fr/plui-cccvl



Bienvenue aux nouveaux commerçants de Chinon



ICMO, le designer d'intérieur qu'il vous faut

Anne-Cécile et Jean-Luc Bernardo sont des architectes d'intérieur originaires du secteur du Chinonais. Après avoir exercé leur activité dans toute la France, ils étaient désireux de renouer avec leurs racines, en ouvrant une vitrine Rue du Commerce à Chinon.

Jean-Luc a commencé à travailler comme maître d'œuvre, il a été rejoint plus tard par sa compagne, spécialisée dans la décoration d'intérieur. Leur nouvelle activité regroupe ainsi leurs deux passions (la maîtrise d'œuvre et la décoration d'intérieur). L'expérience de l'un et de l'autre se complètent, ce qui leur permet de vous proposer un service précis et de qualité.

Dans leur ambiance store (magasin qui propose des ambiances de décoration), leur souhait a été avant tout de mettre en avant des designers français : notamment un fabricant de porcelaine à Limoges ou encore la faïencerie de Charolles. La boutique permet de se visualiser dans un espace de décoration. Jean-Luc et Anne-Cécile vous aideront à vous projeter et à développer votre projet dans un lieu d'échange convivial !

19 rue du Commerce 37500 CHINON

Tél : 02 47 81 25 36

contact@icmo.fr / www.icmo.fr

Ouverture le lundi de 14h-18h, du mardi au vendredi de 9h-12h30 et 14h-18h, le samedi de 10h-12h30 et 14h-17h

Craft & Coffee, un café récup !

Aude Frémont-Galienne a quitté Caen, sa ville d'origine, il y a 17 ans. Suite à de nombreux déménagements, elle a installé en septembre 2017 son projet d'activité fixe à Chinon, mêlant café et récupération dans une boutique à l'ambiance vintage. Vous pouvez venir vous y détendre autour d'une tasse de café, et, si vous le désirez, créer de nouvelles choses à partir d'objets de récupération. Vous pourrez choisir de vous faire aider par la gérante ou de réaliser en autonomie vos créations. Aude offre aussi la possibilité de passer commande pour des peintures ou des meubles qu'elle fabrique à partir d'objets usagés.

Les enfants sont bien évidemment les bienvenus, Craft & Coffee propose même d'y organiser leur anniversaire, pour 10€ chacun. Les ateliers de loisirs créatifs les aideront à développer leur créativité et réaliser qu'il est possible de créer des choses fantastiques à partir d'objets récupérés.

Venez vite découvrir ce lieu de rencontre atypique : convivialité, thés et biscuits bios et locaux seront au rendez-vous !

34 Rue Voltaire, 37500 Chinon - Tél : 06 41 69 37 23

Ouverture du mardi au samedi 10h -13h et 14h30 - 19h



L'art en bijoux dans l'atelier Mimosa

Après des études aux Beaux-Arts à Tours et un CAP en bijouterie, Julie Mansillon a ouvert sa boutique à Chinon mi-novembre. La jeune femme pratiquait déjà la sculpture comme loisir, elle a souhaité passer à une échelle plus petite en fabriquant des bijoux. Le charme de la ville médiévale de Chinon l'a séduite, elle s'est donc installée en son centre, Rue Rabelais.

Dans sa boutique à la décoration épurée et naturelle, Julie vous propose colliers ; bracelets ; boucles d'oreilles et foulards en soie faits à la main et avec des matériaux naturels. L'atelier situé à l'arrière de la boutique sert à réaliser ces bijoux aux matières fantaisie : résine, cuir, broderie, perles de malachite...

Le désir de l'artiste était de concevoir des objets qui sortent de l'ordinaire, par exemple avec les foulards de soie à motif d'ailes de papillon et les bijoux avec plumes de paon et fleurs séchées.

Venez découvrir au plus vite ces bijoux de qualité !

26 rue de Rabelais 37500 Chinon - Tél : 06 12 60 08 90

ecriremimosa@gmail.com / ateliermimosa.com

Ouverture du mardi au samedi de 10h-12h et 14h-19h



Com's Mathilde, des affiches et des flyers à votre goût

Originaire de Rouen, Mathilde Aubier est une graphiste titulaire d'un master en information-communication. Elle propose ses services pour les professionnels ou les particuliers depuis novembre 2018 aux alentours de Chinon, où elle souhaitait y implanter son entreprise. Affiches, flyers, prospectus, cartes de visite, menus, invitations... tout est réalisable.

Dans sa carrière, elle a notamment effectué la communication pour l'entreprise Emmaüs de Mantes-la-Jolie, en leur proposant des affiches publicitaires. C'est un projet qui lui tient particulièrement à cœur et que la jeune femme poursuit depuis maintenant 4 ans. Passionnée par son métier, Mathilde se fera une joie de concevoir et développer vos supports de communication, n'hésitez donc pas à la contacter pour vos projets les plus créatifs !

Tél : 06 77 66 59 43 - mathilde.aubierpro@gmail.com / www.facebook.com/ComsMathilde/

Une nouvelle Union Commerciale à Chinon ; Avenir Economique

Chinonais : avec ! Chinon!



Chinon Infos : Qu'est-ce qui vous différencie des autres unions commerciales qui ont été précédemment créées à Chinon ?

AVEC : Ce qui différencie l'AVEC, c'est qu'elle a été créée en 2018 afin de donner une représentation aux commerçants au sein du projet Action Cœur de Ville. Elle s'inscrit donc dans un dispositif global dont le but est de revitaliser le centre-ville.

Chinon Infos : Quelles sont vos objectifs pour Chinon et ses commerces ?

AVEC : Il était important de trouver un objectif qui fédère tous les types d'activité. L'AVEC s'est, dès le départ, fixé pour objectif d'augmenter, quantitativement et qualitativement, la chalandise du centre-ville, qu'elle soit locale, touristique, ou de résidents secondaires, au bénéfice de tous les types de commerce. C'est ce qui nous sert de repère : nos actions doivent amener durablement une clientèle nouvelle en centre-ville, ou y ramener durablement des clients qui s'en étaient détournés.

Chinon Infos : Qu'attendez-vous de la concertation «Action Cœur de Ville» ?

AVEC : Nous en attendons beaucoup. C'est sans doute la dernière chance de sauver le centre-ville. L'AVEC participe au comité de pilotage, et nous encourageons nos membres à participer à titre individuel. Nous insistons pour que soient respectées les étapes de diagnostic et de concertation, qui doivent précéder tout plan d'action. A ce titre, nous allons mettre en débat, avec nos adhérents, l'idée d'un moratoire sur les décisions concernant la vente des biens

communaux, les externalisations de services publics et l'équilibre commercial.

Chinon Infos : Avez-vous un programme d'actions pour relancer une dynamique de Centre-ville ?

AVEC : Il n'y a pas de baguette magique... Certains sujets sont du ressort de l'AVEC : fédérer les commerçants, les tenir informés, les mobiliser, les représenter auprès des pouvoirs publics... D'autres relèvent de chaque commerce : les horaires d'ouverture, la qualité de l'offre et du service... D'autres enfin relèvent des pouvoirs publics : équilibre commercial, attractivité, stationnement, signalétique, urbanisme commercial, fiscalité locale, promotion du territoire, propreté, sécurité, éclairage. C'est bien l'objet du projet Action Cœur de Ville de trouver les solutions en associant tous les acteurs.

Nous avons déjà alerté les pouvoirs publics sur le stationnement, l'impact des travaux sur le commerce, l'impact du Brexit sur le tourisme, la fiscalité locale, et nous y revenons en permanence, que ce soit avec la Mairie, la CCCVL (l'AVEC siège au Conseil de développement), ou le Pays du Chinonais. Nous travaillons également à resserrer les liens entre les commerçants en les tenant informés.

Chinon Infos : Quelle est l'organisation au sein de votre association ?

AVEC : Il y a un conseil classique (président, secrétaire et trésorier) et un groupe de travail d'une vingtaine de membres qui se

sont répartis 5 thèmes : communication, nouvelles technologies, animation, tourisme et signalétique-stationnement-circulation.

A cette occasion, nous avons découvert que de nombreux commerçants ont eu des vies professionnelles antérieures riches et variées et qu'ils apportent ces compétences et cette expérience dans les groupes de travail.

Chinon Infos : Que souhaitez-vous faire passer comme message aux commerçants qui pourraient être encore réticents à adhérer à votre association ?

AVEC : Je leur dirais : l'AVEC n'est pas une société de services, mais une association où chaque membre est invité à participer au travail collectif. Nous ne voulons pas que deux ou trois personnes s'épuisent à satisfaire tous les autres et finissent par jeter le manche après la cognée. Adhérer à l'AVEC, c'est investir dans un projet collectif dont chacun tire aussi des bénéfices individuels. Si la chalandise augmente en quantité et en qualité, tous les commerces en profiteront, même ceux qui envisagent de vendre leur activité.

La ville de Chinon en lien avec la communauté de communes Chinon Vienne et Loire a candidaté sur le programme d'Etat : Action Cœur de Ville. Elle a été retenue parmi les 222 villes sélectionnées sur toute la France.

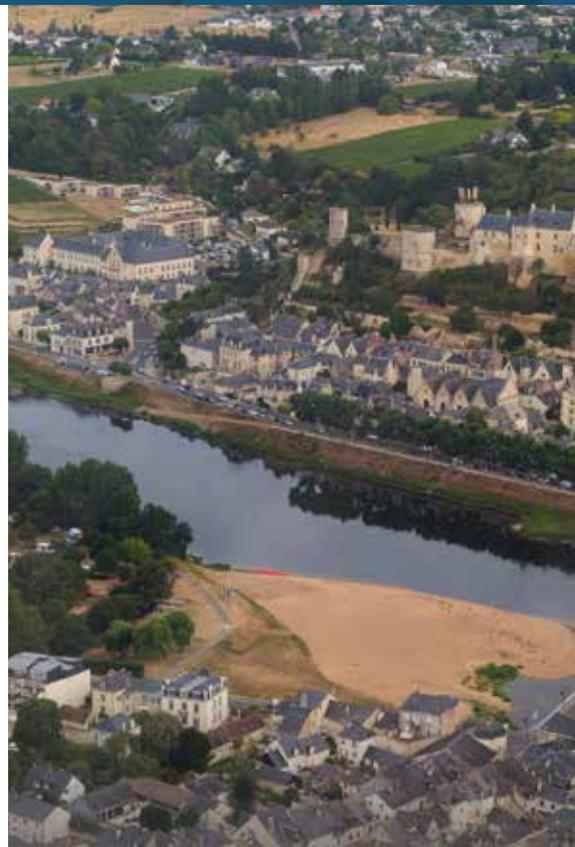
Chinon est la seule ville d'Indre et Loire à être dans le dispositif. C'est une des villes les plus petites. Elle a été retenue car c'est un pôle d'attractivité et une action de redynamisation du centre-ville est nécessaire. Ce programme « action cœur de ville » est une véritable aubaine pour Chinon et le territoire communautaire.

La Ville de Chinon souhaite que le projet Action Cœur de Ville soit élaboré en concertation avec les acteurs du territoire. L'année 2019 est consacrée à la définition du projet de territoire et du programme d'actions pour redynamiser le Cœur de Ville. Pour cela, deux démarches conjointes sont lancées sous le pilotage de l'Agence Eker (Assistance à maîtrise d'ouvrage) : une démarche de concertation et une démarche d'études.

La concertation se déroulera en trois phases pendant l'année :

- Phase 1, de janvier à fin mars – Diagnostic et portrait du territoire
- Phase 2, de mai à juin – Enjeux et orientations pour le projet Cœur de Ville
- Phase 3, à l'automne – Programme d'actions concrètes

La première phase de concertation s'est ouverte le 14 janvier 2019 par une réunion publique et se clôturera le 25 mars 2019 par une réunion publique.



8

Les sujets de la concertation

Cette première phase de concertation vise à établir le diagnostic sensible du territoire. Il s'agit d'identifier la perception du territoire par ses acteurs et de recenser les idées et projets de redynamisation en cours, en débat ou « rêvés ». Le portrait sensible du territoire que nous en tirons fin mars sera transmis aux bureaux d'études techniques pour intégration dans leurs travaux.

Les thématiques sont les suivantes :

- Les habitants, usagers : qui sont-ils actuellement, pourquoi viennent-ils au Cœur de Ville, pourquoi n'y viennent-ils pas, qu'aiment-ils y faire ? et demain, qui souhaite-t-on attirer au Cœur de ville ? quelle forme d'habitat pour quels types de foyers ? etc.

- Les commerces : quelle perception de l'offre, quels manques, quelle appréciation du parcours marchand, du fonctionnement des commerces, quels nouveaux lieux d'activité commerçante ou artisanale ? etc.

- L'accessibilité, les mobilités : comment se déplace-t-on vers le Cœur de Ville et en son sein ? comment améliorer les mobilités ? etc.

- L'animation, la convivialité de l'espace public : quels événements, moments sont importants ? quelle vie de quartier souhaite-t-on déployer ? quelle ambiance pour les espaces publics ? etc.

- Les équipements, les services : entreprises, loisirs, sorties, culture, information, services administratifs... quels sont les services que le Cœur de Ville peut/doit proposer à ses usagers ?

- L'identité du Cœur de Ville : quelle image pour le Cœur de ville - aujourd'hui, demain ? quel aspect mettre en avant, quels marqueurs pour attirer des visiteurs ? etc.

Les moyens d'échange mis en place - bilan quantitatif

Une réunion publique, le 14/01/2019

- Nombre de participants : 200

- Modalités d'échanges : trois groupes de travail ont été organisés autour de grandes cartes de Chinon Cœur de Ville pour récolter des idées et avis pour élaborer le portrait sensible de Chinon : lieux à valoriser, lieux à améliorer, personnes à rencontrer/associer, idées pour l'avenir, etc.





La réunion publique du 14/01/2019 a connu un vrai succès



Qui est l'Agence Eker ?

Agence Eker accompagne les collectivités locales dans le développement de leurs projets en mettant au centre de son action le dialogue et la concertation.

L'équipe travaille avec des territoires de toutes tailles, du village de Saint-Quentin La Poterie dans le Gard à la Métropole du Grand Paris. Elle s'est spécialisée dans l'accompagnement de la redynamisation des centres-villes / centres-bourgs, notamment à Castelsarrasin, dans les Monts du Lyonnais, ou dans le Pays de Lesneven en Bretagne.

Pour accompagner la ville de Chinon, elle s'est entourée de spécialistes techniques que sont AAMO (montage et pilotage de projets complexes), i2R (experts des mobilités et de l'innovation dans les services urbains), EXP (urbanistes architectes), Tita, un expert du développement du commerce de proximité.



Une matinée sur le marché, le 24/01/2019

- Nombre de personnes rencontrées : environ 50

- Modalités d'échanges : échanges informels, invitation à participer sur la plateforme, invitation à répondre au questionnaire.

- Identification des atouts et enjeux impactant le commerce
- Pistes d'amélioration

Des entretiens informels dans le Cœur de Ville et en dehors

- Nombre de personnes rencontrées : 20

La plateforme participative en ligne

- Nombre de contributions : 30

Les questionnaires

- Nombre de réponses au questionnaire : 84

Un courrier aux communes de la Communauté de communes pour les inviter à favoriser la participation à la démarche de leurs habitants.

Un entretien avec l'association des commerçants AVEC, le 11/02/2019

Un atelier dédié aux commerçants et artisans, le 11/02/2019

- Nombre de participants : 35

- Modalités d'échanges : échanges ouverts autour de 3 temps :

- Etat des lieux de la situation actuelle des commerçants et artisans

Synthèse de la mobilisation

A ce jour, la concertation a mobilisé 419 fois.

Les participants sont divers et représentent la plupart des quartiers de Chinon ainsi qu'une dizaine d'autres communes.

Les commerçants sont mobilisés également.



du centre ancien, la Vienne, le vin et la gastronomie, etc. Beaucoup insistent sur le « charme » de la ville de Chinon et se montrent confiant sur sa capacité à se différencier grâce à ses atouts.

Certaines caractéristiques physiques contraignantes du Cœur de Ville sont pointées par les participants comme des éléments à intégrer à la réflexion : les rues étroites du centre ancien peu propices à la circulation motorisée, les logements et locaux commerciaux vétustes et/ou vacants, etc.

2. Des premières orientations pour le Cœur de Ville demain

Les bords de Vienne concentrent de nombreuses contributions : les participants souhaiteraient y voir revenir des activités liées à la rivière (sports nautiques, bateau-lavoir, etc.) et au cadre exceptionnel qu'elle propose (lieu de promenade en lien avec les rues commerçantes du Cœur de Ville).

L'aménagement des espaces publics fait également l'objet de plusieurs propositions : davantage de nature en ville, une réflexion sur l'ambiance lumineuse notamment, etc.

Le souhait du développement du lien intergénérationnel revient à plusieurs reprises.

Les mobilités, et notamment la place de la voiture, sont une vraie préoccupation, avec 2 axes principaux :

- Le fonctionnement et l'offre de stationnement sont discutés,

- La piétonisation du centre ancien avec une offre de parkings et de mobilités de liaison apparaît comme une idée à étudier (dans le questionnaire, 65% des répondants seraient prêts à utiliser des parkings gratuits en bordure du Cœur de ville et à continuer à pieds. Cette donnée est à croiser avec le fait que plus de 60% des répondants déclarent ne pas habiter au Cœur de Ville de Chinon).

Enjeux pour la suite de la concertation : renforcer la mobilisation, activer les relais que sont les associations, les employeurs, les collectivités locales, les acteurs du tourisme notamment.

responsabilités dans la redynamisation du Cœur de Ville selon le cadre de leurs compétences (exemple : les commerçants ont commencé à travailler pour améliorer leur fonctionnement individuel et collectif).

Premiers enseignements : sur la démarche elle-même

Lors de nos échanges avec les participants (en réunion publique, en entretiens, en atelier commerçants, sur le marché), une grande partie des échanges est ciblée sur la démarche elle-même. Nous faisons deux constats principaux :

Une confiance dans l'AMO et une bonne appréciation de la démarche telle qu'elle est lancée et conduite jusqu'à présent :

- Une démarche ouverte
- Une prise en compte de l'ensemble des propositions
- Un calendrier certes rapide mais précis de concertation et d'études

- Un engagement derrière la dynamique lancée par la Ville et la Communauté de communes dans leurs domaines de compétences : nous notons que si des actions sont menées pour l'aménagement urbain, les mobilités, l'image de la commune, etc. les acteurs engagés dans la démarche semblent prêts à prendre leurs

Une vigilance voire des réserves exprimées à l'égard de la transparence et de la clarté des informations sur les projets en cours, une certaine attention à l'égard de la place réelle des participants dans la démarche globale Action Cœur de Ville.

Enjeux pour la suite de la concertation : continuer à recenser l'ensemble des projets impactants pour le Cœur de Ville, et faire dialoguer les démarches en cours (Action Cœur de Ville, PLUi, projets privés, etc.). Assurer la traçabilité des idées et projets qui émergent dans la démarche.

Premiers enseignements : sur la redynamisation du Cœur de ville

1. S'appuyer sur l'existant, remédier aux faiblesses

Les participants expriment la nécessité de s'appuyer sur les atouts de Chinon et du territoire.

Il s'agit de les connaître et de les valoriser. Parmi eux : l'aspect historique et médiéval





L'agence EKER a tenu un stand sur le marché de Chinon

La place du vélo est particulièrement citée, en lien avec la Loire à vélo et les bords de Vienne.

La nécessité de « **faire venir les jeunes actifs et les familles** » est sous-jacente à de nombreuses propositions (du logement pour les jeunes publics, des parcs pour les enfants, « plus de jeunesse », un tiers lieu permettant le télétravail, etc.).

L'idée de **recentrer les commerces dans le centre ancien en questionnant un parcours marchand cohérent et attractif** semble émerger. Cette orientation s'accompagne de plusieurs propositions concrètes des participants : différencier le Cœur de Ville des autres pôles commerciaux avec une offre qualitative axée sur « le plaisir de chiner », offrir aux visiteurs une expérience particulière « qu'on ne trouve pas ailleurs », étudier l'installation d'activités nouvelles (sont citées : coworking, commerces éphémères, etc.), étudier l'installation d'une halle de commerces et d'activités sédentaires sur la place de la mairie, etc. Cette idée de halle a aussi été citée par le maire dans le cadre de ses interventions publiques. Un consensus se dégage sur la nécessité de limiter les pôles commerciaux situés hors du Cœur de Ville.

L'habitat fait l'objet de remarques qui vont globalement dans le même sens : la réhabilitation de l'habitat ancien en Cœur de ville et la mutation vers des logements modernes.

Les participants insistent sur la nécessité de **maintenir voire développer l'offre d'équipements et de services dans le Cœur de Ville**, véritable atout pour la vie locale : médecines, crèches, écoles, cinéma, etc. Ils alertent sur des signes inquiétants tels que le déménagement hors du Cœur de Ville de la maison des associations. Enfin, le **tourisme** est un sujet pour l'instant porté surtout par les commerçants, peu apparu en réunion publique ou sur la plateforme.

Les visiteurs sont un public essentiel, vers lesquels une stratégie

précise doit être développée pour valoriser Chinon à l'extérieur.

Il est souligné que le regroupement « Azay-Chinon-Val de Loire » peut avoir contribué à brouiller la communication sur Chinon et ses atouts. L'enjeu de signalétique et de parcours visiteurs clair émerge, que ce soit pour les visiteurs ou les usagers du quotidien.

3. Des alertes sur le fonctionnement global du Cœur de Ville

Un dernier type d'enseignements émerge de la concertation : la nécessité d'améliorer certains aspects du fonctionnement quotidien de la ville (la propreté, l'éclairage, la présence des élus sur le terrain, les relations habitants-usagers/mairie, la couverture numérique du territoire, la réduction des impôts locaux, la gestion des déchets, etc.). Ces éléments sont notés par les participants comme des préalables essentiels à la redynamisation du Cœur de ville.

Enfin, les contraintes existantes en matière de protection du patrimoine sont parfois perçues comme des freins au développement du Cœur de Ville (travaux difficiles pour les commerces, complexité des projets de logement, etc.).

A noter :

- Pas ou peu d'éléments sur le Faubourg Saint Jacques et les Courances, pourtant dans le périmètre du projet Action Cœur de Ville,
- Peu d'éléments relatifs au tourisme à ce stade.

La suite de la concertation

La concertation continue :

- En ligne : [chinon-Cœurdeville.consultvox.co](http://chinon-Coeurdeville.consultvox.co)

Continuez à contribuer, à échanger et réagir sur les propositions des autres participants, parlez-en autour de vous !

- 25 mars, 19h30 : réunion publique, salle Olivier Debré

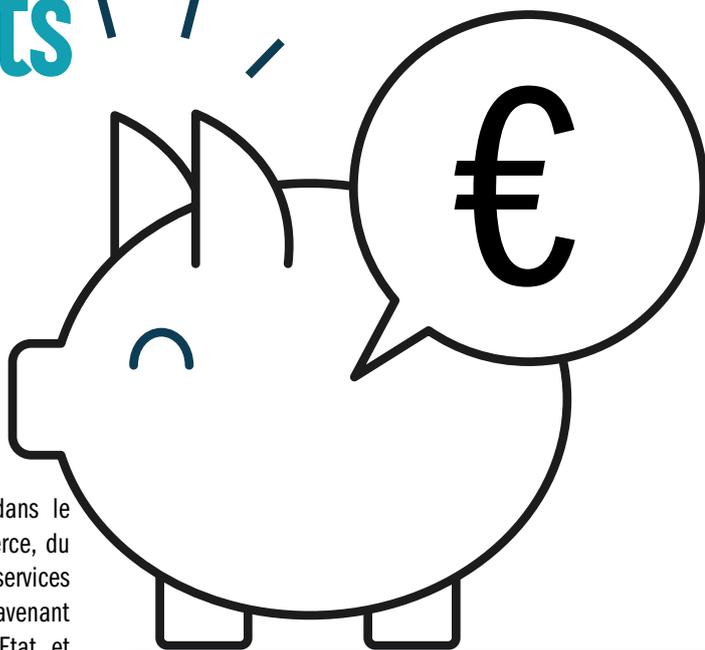
Cette réunion est ouverte à tous et sera articulée en deux temps : une restitution du diagnostic et des idées existantes et exprimées à ce stade, un temps de travail sur les sujets/enjeux qui auront émergé.

- Via nos échanges à venir avec les employeurs et les associations notamment.



Les premiers éléments du budget 2019

Le Conseil Municipal a ouvert la période budgétaire par le vote du rapport d'orientations budgétaires. Pour mémoire, ce rapport ne donne pas lieu à un vote mais donne lieu à un débat sur les orientations budgétaires 2019.



Pour le budget 2019, il n'est pas prévu de modifications importantes. En effet, la situation financière de la ville reste toujours précaire : il ne lui est toujours pas possible d'obtenir des prêts conventionnels des organismes bancaires. Les investissements ne peuvent donc être financés que par des recettes issues d'économies faites sur la section de fonctionnement, de ventes de biens ou de subventions des partenaires financiers : Etat, Région et Département.

redynamisation du centre-ville dans le domaine de l'habitat, du commerce, du cadre de vie et des services et e-services seront actées fin 2019 dans un avenant à la convention signée avec l'Etat et les partenaires du programme. Elles seront chiffrées et feront l'objet d'une programmation sur plusieurs années. Les habitants auront une lisibilité sur ce qui sera mis en œuvre.

- **aménagement des espaces publics dans la rue Paul Huet.** L'ouverture de la bibliothèque intercommunale et la présence de services publics (CIAS, Archives, collège,..) nécessitent le réaménagement de cet espace en élargissant les trottoirs, en repensant le cadre de vie de ces lieux. Un architecte travaille sur ce projet.

La ville lance cependant tous les travaux de dissimulation des réseaux.

Sur le plan de l'organisation interne des services, l'année 2018 a été marquée par la création d'un service commun des services techniques. Désormais, les agents qui interviennent sur Chinon ne sont plus des agents communaux mais des agents intercommunaux. Ils devraient emménager début avril sur le site du pôle technique de Chinon Nord. Le service urbanisme est déjà présent dans ce pôle. Cela permettra au service de la police municipale d'intégrer l'hôtel de ville dans des locaux plus adaptés.

Cependant, il est possible de définir les grandes orientations du budget 2019 :

- **pas de hausse de taux de fiscalité cette année pour la commune.** Néanmoins, les chinonais verront leurs impôts augmenter à cause de la revalorisation des bases de fiscalité faite automatiquement en fonction du taux d'inflation. Pour 2019, ce taux est de 2.2%.

- **poursuite des travaux de voirie pour un montant de 100 000 euros par an :** le boulevard Paul-Louis Courier et la rue du petit bouqueteau seront refaits en 2019.

Les réfections de voirie sur les quais seront prévues en 2020 car il est nécessaire d'attendre une année pour que les reprises de travaux d'eau et d'assainissement se soient stabilisées.

- **financement des études liées au plan national « Action Cœur de ville ».** Les actions à lancer pour la

Donnez votre avenir sur l'avenir de l'eau

Jusqu'au 2 mai 2019, les habitants et les acteurs de l'eau du bassin Loire-Bretagne sont consultés sur les questions importantes pour l'eau. N'hésitez pas à répondre en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr. Vos avis comptent !

Qualité de l'eau, enjeux écologiques, adaptation au changement climatique, santé publique, sécheresses, risque d'inondation ...

Le comité de bassin et l'Etat ont identifié les questions importantes pour l'eau en Loire-Bretagne. Il s'agit des grands enjeux pour l'eau et des pistes d'actions pour progresser vers l'objectif de bon état des eaux de nos régions et limiter les conséquences des inondations.

Ils souhaitent associer très tôt les citoyens et les acteurs avant de finaliser leurs décisions. Ils recueillent votre avis : Partagez-vous ces questions ? Trouvez-vous ces pistes d'actions adaptées aux enjeux de l'eau ? En voyez-vous d'autres ?

Vous pouvez répondre au questionnaire en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr ou adresser une contribution écrite individuelle ou collective à sdage@eau-loire-bretagne.fr

Pour les particuliers «votre jardin sans pesticides»

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant les produits phytosanitaires (sauf ceux de bio-contrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique) évolue.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers jardiniers ne peuvent plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Des solutions alternatives existent :

- pailler le pied de vos arbres et arbustes avec l'herbe de vos tontes pour conserver l'humidité et empêcher les mauvaises herbes de repousser,

- associer les plantes entre elles : elles peuvent se stimuler ou faire barrage à certains nuisibles. C'est ce qu'on appelle la technique du compagnonnage.

- favoriser la biodiversité en variant et en mélangeant les végétaux : planter des plantes locales et fleurir votre potager.

Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Vous pouvez rapporter bidons, bouteilles, flacons, sprays et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, à votre déchetterie.

Les jardins municipaux, une bonne idée à faire pousser...

Vous recherchez un espace de verdure et de liberté ?

Chinon dispose de nombreuses parcelles individuelles, réparties sur deux sites. Les parcelles de 240 m² situées sur le plateau des Hucherolles sont principalement dédiées au potager alors que celles implantées dans l'île de Tours, dont les surfaces varient de 60 à 350 m², permettent d'y associer la notion de loisirs, selon leur situation.

Leur fonction à la fois sociale et environnementale, traduit une volonté municipale de développement durable et de respect de l'environnement.

Des jardins municipaux sont disponibles !

Sur les 50 parcelles à disposition des Chinonais, une dizaine attend preneur. Vous aimeriez tenter l'aventure mais vous vous posez des questions ?

Contactez le Service des droits de place.

Tél. 02 47 93 53 63 fdebaune@ville-chinon.com



Des formations pour un emploi

Greta Val de Loire



Formations qualifiantes

- > Bac Pro MEI en alternance pour devenir technicien de maintenance chez EDF en Centrale Nucléaire, CDI à la clé
- > MCAD / Auxiliaire de vie sociale

Remises à niveau

- > Français | Anglais
- > Maths | Comptabilité
- > Bureautique | Internet
- > Français langue étrangère

Préparations aux concours

- > Administratifs | Aide-soignant
- > Auxiliaire de puériculture...

Certifications

- > CléA | DCL | Toeic | Tosa | Voltaire



Greta Val de Loire
02 47 21 00 63
22 Pl. Jeanne d'Arc à Chinon
www.greta-vdl.fr

LE CHOIX FUNÉRAIRE *Le choix de la vie*

ESPACE FUNÉRAIRE LEYLAVERGNE

à votre écoute 24h/24 - 7j/7j

Pompes funèbres • Salons funéraires
Prévoyance Obsèques • Articles funéraires
Marbrerie - Monuments - Caveaux
Transport et pose en toutes régions

Rue de l'Olive - Route de Cravant - 37500 CHINON - 02 47 93 02 93
8, rue de Bretagne - 37140 BOURGUEIL - 02 47 58 46 37

Menuiserie Bois, PVC, Alu, Mixte
Volet, Portail, Porte de garage
Agencement intérieur,
Dressing, Cuisine, Salle de bains
Escalier, Parquet
Restauration du patrimoine

SALLE EXPO • 10, rue Rolland Pilain • 37500 Chinon

ZA • 2, rue de la Gare • 37500 LIGRÉ
02 47 98 37 71 • menuiseriealzon@orange.fr

www.alzon-menuiserie.com

SUPER U

CHINON - 11, avenue St Lazare
02 47 93 01 98

Ouvert tous les jours de 9 h à 19 h 30 et le dimanche matin



VOS COURSES SUR INTERNET



ARTISAN - MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

Gaëtan BOURNEL

Neuf et restauration - Escaliers en tous genres

- Fenêtres - Portes - Volets roulants
- Fermetures - vitrages
- Portails - clôtures
- Parquets
- Agencements cuisine et salle de bains
- Isolation - cloisons sèches
- Ébénisterie

**BOIS
PVC
ALU**

www.menuiserie-bournel.fr Tél. 02 47 93 18 42
22, rue des Grésillons Fax : 02 47 93 46 14
37500 Chinon E-mail : gaetan.bournel@orange.fr

Géomètres-Experts Fonciers
LA GARANTIE FONCIERE
au cœur de notre métier



Renseignements • Conseils juridiques • Devis gratuits

10, rue des Courances - 37500 CHINON
02 47 93 04 03 - chinon@branly-lacaze.com

GY.RA.VO, la gymnastique accessible à tous !



GY.RA.VO, Gymnastique Rabelaisienne Volontaire, est une association présente sur le territoire chinonais depuis une trentaine d'années. Affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire, GY.RA.VO propose différentes activités liées à la gymnastique au niveau loisir. Elle accueille 180 adhérents dont 130 adultes et 50 enfants et jeunes. Une association qui ouvre ses portes à toutes les générations puisque la tranche d'âge se situe entre 4 et 92 ans.

Exclusivement féminine pendant de nombreuses années, les hommes intègrent, petit à petit les cours de l'association à part le fitness ! A l'écoute de ses adhérents, celle-ci évolue avec le temps et accueille les seniors grâce à la création de deux séances de gym adaptées uniquement pour eux.

GY.RA.VO propose une diversité au niveau de ses cours. La Gym pour les petits où Isabelle Fassot, l'éducatrice sportive de l'association, privilégie l'accompagnement pour les aider à grandir, les sensibiliser à la musique et au rythme, apprendre à gérer leur corps et canaliser leur énergie...

Il y a, également la gym au sol, les agrès : la poutre, les barres asymétriques et parallèles et la danse : le modern'jazz, le hip-hop...

Les familles sont invitées au dernier cours, pour une représentation, afin de découvrir l'évolution des enfants dans tous les domaines travaillés.

Quant aux adultes, ils évoluent dans différentes disciplines :

- le fitness où ils travaillent sur des enchaînements, de l'aérobic, le step, la zumba, le stretching, le rythme et la danse.
- La gym douce d'entretien avec à la clé des étirements, du renforcement musculaire et à la recherche du bien être avec le body zen.
- La marche nordique : équipé de chaussures de marche et de bâtons, le cours débute par un échauffement puis par une marche de 5 à 6 km et se termine par des étirements.
- Rythme et danse, un cours où la danse est au rendez-vous avec l'apprentissage de multiples chorégraphies.

Deux activités sont proposées aux seniors avec l'Acti Gym Séniors et la Gym équilibre des aînés (es) où ils travaillent sur l'entretien de l'équilibre et de la mémoire, les assouplissements adaptés, la prévention des chutes pour diminuer les risques de perte d'autonomie... Toutes les personnes âgées sont les bienvenues à ces deux cours, on y retrouve des personnes n'ayant jamais pratiqué d'exercices physiques mais aussi des seniors dont les médecins leur recommandent de pratiquer une activité physique dans le cadre de leur maladie telle que parkinson pour reprendre confiance en eux... Ils témoignent d'un bien-être à pratiquer la gym et de leur progrès, au fur et à mesure, des séances qui leur sont bénéfiques.

GY.RA.VO accueille tout au long de l'année de nouveaux adhérents. Vous pouvez venir les découvrir dans les différentes activités proposées et à travers leur blog <http://gyravo.vefblog.net/> Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Enault 06 72 76 66 89 ou Madame Jousset 02 47 93 40 01.



Entraide et Solidarités, une semaine pour découvrir leurs actions sur le territoire

L'Entr'Aide Ouvrière fondée en 1948 à Tours, devenue Entraide et Solidarités en 2017, est une association implantée uniquement dans le département d'Indre-et-Loire.

Ses objectifs : lutter contre toutes les formes d'exclusions, aider les personnes accueillies à devenir autonomes dans tous les domaines de la vie quotidienne et s'attaquer aux causes mêmes des situations de pauvreté.



16

L'Entraide et Solidarités est présente sur le territoire de Chinon depuis plus de 20 ans. Cette Antenne s'est développée progressivement pour atteindre aujourd'hui une équipe composée d'une douzaine de salariés permanents et d'une trentaine de bénévoles, avec des interventions dans quatre secteurs d'activité :

- l'accueil et l'hébergement (urgence et insertion) avec une attention particulière aux personnes victimes de violences conjugales et leurs enfants
- la formation (lutte contre l'illettrisme, accès au numérique, préparation au code de la route, français langue étrangère...)
- les chantiers d'insertion pour favoriser l'accès à l'emploi (supports d'activité : espaces verts, peinture, maçonnerie, entretien des locaux)
- l'épicerie solidaire : accès à une alimentation de qualité, participation à des animations collectives, sorties culturelles, réseau d'échanges solidaires...

L'association responsabilise les personnes accueillies dans leur parcours en les mettant au centre des démarches à effectuer pour améliorer leur situation et en leur proposant de se rendre elles-mêmes utiles par des actions bénévoles, ce qui a pour effet de leur redonner de la dignité.



Entraide et Solidarités, Antenne de Chinon, 20/22 av Dr P. Labussière à Chinon - 02 47 98 02 54

Une semaine d'animations pour l'association Entraide et Solidarités

Du lundi 29 avril au samedi 4 mai 2019 est organisée la semaine d'entraide et de solidarité à Chinon. Préparé par l'association Entraide et Solidarités, cet événement est l'occasion d'assister à des expositions, des cinés-débats ou de participer à un tournoi de foot.

- *Inauguration le lundi 29 avril* de 18h30 à 21h à la Salle O. Debré à la Mairie de Chinon
- *Portes Ouvertes de Chantiers d'Insertion* le lundi 29 avril de 9h à 12h au 20/22 av du Dr Labussière
- *Ciné-Débat sur un Procès fictif sur les Violences Conjugales* le mardi 30 avril à 14h30 au cinéma le Rabelais
- *Ciné-Débat sur le film La Tête en Friche* le mardi 30 avril à 20h30 au cinéma le Rabelais

- *Visite 'Appart' Témoin* le jeudi 2 mai de 14h à 17h au 3 impasse du château d'eau & 2 rue G. Richaud
- *Tournoi de Foot* le jeudi 2 mai à 19h au stade de la Plaine des Vaux
- *Portes Ouvertes de Chantiers d'Insertion* le samedi 4 mai de 10h à 12h au 20/22 av du Dr Labussière et d'une Epicerie Solidaire au 12 quai Pasteur.

Vous pourrez visiter une exposition sur les violences faites aux Femmes du lundi 29 avril au samedi 4 mai dans la galerie Olivier Debré. De nombreux partenariats sont organisés cette semaine avec les collectivités territoriales, des entreprises, des établissements scolaires, des structures sociales ou associatives. L'entrée est libre et gratuite.

Un repas solidaire sera proposé le samedi 4 mai à 19h à la salle des fêtes de Beaumont-en-Véron. Le menu est au prix de 15€ et les bénéfices serviront à améliorer les services de l'association contre les exclusions.

Hairbane

COIFFURE

KÉRASTASE PARIS

L'ORÉAL PROFESSIONNEL PARIS

02 47 93 28 38

www.hairbanecoiffure.fr

8 bis, rue du Commerce • 37500 CHINON
Mardi au vendredi : 9h - 18h30 • Samedi : 8h30 - 17h30

Menuiserie & Agencement

www.abie-menuiserie.com

◆ P.A. Plaine des Vaux N°2 - 13, rue Pierre Latécoère
◆ **CHINON** ◆ 02 47 58 09 31

02 47 93 91 83

Gamm vert

Le goût du jardin

Jardinage	Articles de cave
Plantes Fleurs	Décoration
Animalerie	Vêtements
Quincaillerie	Jouets

CHINON - Avenue Gambetta

Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie

DU LUNDI AU SAMEDI
9H à 12H30 et de 14H à 19H

1, rue du Commerce - 37500 CHINON
02 47 93 98 08
optic2000.chinon@gmail.com

Vincent Biarnais, Opticien diplômé

FORMATION PROFESSIONNELLE

Toutes les ressources de l'entreprise !

VENTE - COMMERCE - ADMINISTRATION
GESTION - COMPTABILITÉ - PAIE - DROIT

Formations **qualifiantes** et **pré qualifiantes**

libres savoirs Visas **libres savoirs**
Formations intégralement financées par la Région Centre-Val de Loire

Vous êtes **salarié(e)** ou **demandeur(se) d'emploi ?**
Nous vous conseillons sur les modalités de prise en charge de la formation (CPF, CPF de Transition, plan développement des compétences,...)
Pour les entreprises, formations personnalisées sur demande.

L'Europe en région Centre-Val de Loire, une chance pour tous.
Avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire et de l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen.

2 rue Bernard Palissy - CHINON ☎ **02 47 93 43 00**
www.formation-aftec.com

Cuisines

Meubles

Ambiance

Ensemble, nous créons votre intérieur

Dressings

Décoration

Agencement

Salles de Bains

www.ambiance-cuisines.fr - contact@ambiance-cuisines.fr
02 47 97 33 58 - les Buttes - 37420 AVOINE

Un départ de la Roue Tourangelle à Chinon : une première !



18



C'est devant l'Espace Rabelais que sera donné le dimanche 7 avril à 12h30 le départ de la 18^{ème} édition de La Roue Tourangelle, course cycliste professionnelle internationale en ligne de 186 km, et dont l'arrivée sera jugée à Tours.

20 teams seront au départ dont 9 équipes françaises professionnelles (GROUPAMA-FDJ, AG2R-LA MONDIALE, COFIDIS, ...) et 11 équipes étrangères professionnelles (ANDRONI GIOCATOLI, CAJA RURAL, WALLONIE BRUXELLES, ...).

La côte de Parilly et la côte de Rochefaucon seront toujours au menu. Mais il y aura surtout une nouvelle montée, la rue du Collège (le mur du Pas de Saint Jean), longue de 700 m avec une moyenne de 8,9% mais surtout quelque 300 m à 2% et un passage à 16%.

Les coureurs écumeront 18 communes (sur 19) de l'intercommunalité Chinon Vienne Loire avec 3 passages prévus dans la ville de Chinon, dont un sprint «coup de Cœur» devant l'Espace Rabelais et 2 challenge sChâteaux

«grimpeurs» dans Chinon (Mur du Pas de Saint Jean et Rochefaucon).

Les animations débuteront dès le samedi après-midi sur la rue de La Digue St Jacques avec les écoles de cyclisme du département et se poursuivront le dimanche matin sur le parvis de l'Espace Rabelais avec le village des partenaires et des associations. Un programme détaillé de la course sera distribué à chaque riverain des rues du quartier St Jacques.

Riverains, mobilisez-vous et soyez créatifs pour décorer, animer vos habitations, vos quartiers traversés par les coureurs car un concours récompensera les plus beaux villages traversés.

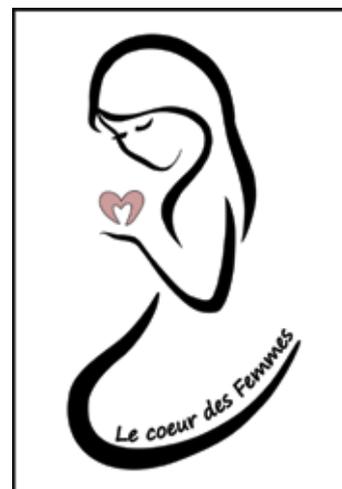
La course sera diffusée partiellement sur EUROSPORT et en streaming sur FR3.



La course passera dans Chinon, Mur du Pas de Saint Jean et Rochefaucon

Le Cœur des Femmes : toutes unies pour aider !

De gauche à droite, Shirley Nemmes Rocher, Laurence Boucher Demuynck, Bérengère Bachelier, Carine Gautier Charlot, Karine Charles et Stéphanie Poix, absente Julie Mondon Teil



Une jolie action qui se concrétise par la création d'une nouvelle association chinonaise « Le Cœur des Femmes ».

7 amies, dont les enfants sont plus ou moins grands, cherchent à transmettre leurs vêtements, leurs jouets... afin qu'ils profitent à d'autres. Pour cela, elles se tournent vers les maisons Magnificat dont une est située à Ligué et la seconde à Laval. Des maisons qui accueillent des futures mamans dans un environnement stable pour leur permettre d'accueillir leur nouveau-né et de leur préparer un avenir.

C'est lors du 1^{er} dépôt de vêtements qu'elles rencontrent les directrices des 2 établissements. Elles se rendent finalement compte que le besoin des jeunes mamans se porte plus vers l'ameublement, la vaisselle... pour aider à emménager lorsqu'elles partent des maisons Magnificat. Ce constat amène une réflexion plus large sur la façon dont elles pourraient leur venir

en aide. Le groupe aime se retrouver, partager et travailler ensemble, l'idée est donc de récupérer, rénover et redonner une seconde vie à des vieux meubles et des objets usuels.

Le début est très prometteur puisqu'elles ont déjà réussi à récolter trois chambres complètes, une salle à manger et de la vaisselle. Leur seule exigence est de récupérer des objets en bon état. Elles s'engagent à les rendre « jolies » avec des petits travaux de peinture mais ne se lancent pas dans la restauration. Pour entreposer tout le matériel, la mairie leur a proposé un local où elles pourront exposer les meubles pour les présenter aux jeunes mamans.

C'est une aventure mûrement réfléchie qu'elles souhaitent mener le plus sérieusement possible sur du long terme. Si leur action fonctionne bien, elles envisageront d'étendre leurs dons à d'autres associations nécessiteuses.

Si vous souhaitez les aider il y a de nombreuses manières de le faire, soit en adhérent tout simplement à l'association, soit en faisant un don de biens que vous n'utilisez plus et que vous gardez dans votre grenier ou garage ou tout simplement apporter votre aide pour rénover les meubles ou autres...

N'hésitez pas à les contacter !

LeCœurdesfemmeschinon@gmail.com
ou 07 71 03 96 99
Facebook cœur des femmes chinon
Pour plus d'informations :
www.magnificat.asso.fr

74^{ème} anniversaire de la Libération d'Auschwitz



Festival Voyage Textile



Avant première du film : qu'est ce qu'on a encore fait un bon Dieu



Festival Orchestr'Emoi, orchestre de la garde républicaine



Festival Orchestr'emoi, Orchestre de la Vallée de Chinon et le parrain du festival, Simon Proust

Fête de la truffe



Les grandes personnes de Boromo festival plumes d'afrique



Les Gueules cassées - atelier scolaire



Les Gueules Cassées - exposition



Marché de Noël - spectacle déambulatoire



Marché de Noël - exposants



Philippe du Janerand rencontre les lycéens



Repas des Aînés



Spectacle Malaki de Gabriel Kinsa



Téléthon - Course



Téléthon - remise du chèque avec les officiels



Ypy, né sous le signe de Cro-Magnon, conférences



Ypy, né sous le signe de Cro-Magnon, spectacle



Voeux du Maire, Jean-Luc Dupont



Un souffle nouveau pour Chinon

Lors des élections municipales de 2014, nous avons pris l'engagement de reprendre la gestion de l'eau potable et de l'assainissement en régie afin de pouvoir enfin réaliser des travaux et mieux maîtriser les coûts à l'échelle du territoire. Depuis le 1^{er} Janvier 2018 c'est chose faite !

Nous avons décidé à l'échelle de la communauté de communes, d'harmoniser les tarifs sur 5 ans (2022) afin que tous les usagers du territoire paie l'eau et l'assainissement au même prix alors qu'il y avait de très grosses disparités. En effet, certaines communes payaient le m³ d'eau assainit aux alentours de 8€ alors que d'autres étaient plus proche des 2€ !!!

Cette année, comme nous n'avions pas de recul sur la tarification, le programme d'harmonisation du prix pour les usagers de Chinon s'est traduit par une hausse de celui-ci car il y a eu la suppression, en une seule fois, de la part forfaitaire de 30m³ qui n'existait nulle part ailleurs et qui a impacté les "petits consommateurs".

Lorsque nous avons pu mesurer cet impact, j'ai aussitôt proposé au conseil communautaire d'adopter un nouveau tarif 2019, ce qui a été fait en octobre dernier et qui va permettre de retrouver un tarif

inférieur à 2017 !!!

Cette erreur initiale est due au fait que la gestion étant déléguée à VEOLIA, nous n'avions aucune information sur la répartition des usagers tranche par tranche !

A terme, le prix pour les usagers de Chinon sera inférieur aux tarifs actuels et, malgré le programme très important de travaux débuté en Octobre dernier, les prix n'augmenteront pas !!!

En effet, ce sont près de 2,4 Kms de réseau d'eau et autant d'assainissement qui seront refaits à neuf, ce qui est le programme le plus important réalisé dans ces 25 dernières années !!!

Alors j'entends mes collègues de l'opposition qui se sont offusqués de l'erreur de tarif pour 2018, mais je tiens à leur rappeler que ce sont eux mêmes, où leurs prédécesseurs qui ont transféré ce service à un opérateur privé provoquant le doublement du prix et avec une absence de travaux manifeste pendant cette période !!!

Aujourd'hui, malgré les difficultés financières auxquelles nous avons été confrontés, nous avons stabilisé les impôts et nous investissons pour le maintien d'un service public de l'eau à un bon prix et je crois que c'est essentiel dans cette période !

Le maire, Jean-Luc Dupont et son équipe

Liste « Chinon 2020 »

Une dérive inquiétante !

Le « dossier Dojo » illustre la dérive inquiétante qui caractérise la gestion municipale : un contexte de conflits d'intérêts, des délégations incontrôlées, un Maire absent (même lors des cérémonies du centenaire de l'Armistice), des adjoints (sauf le premier) tenus à l'écart, une administration paraissant abandonnée à elle-même. Les mêmes acteurs étant aux commandes, les mêmes causes produisant les mêmes effets, la situation se reproduit à la CC-CVL, où la plupart des décisions, élaborées sans concertation, parfois sans réflexion, ont des conséquences graves sur la vie quotidienne des Chinonais :

- qu'on pense à l'improvisation anarchique des travaux sur les quais qui paralysent la vie quotidienne,
- à la fermeture au public de la bibliothèque des Hucherolles (pendant qu'on prône le « lien vertical »),
- à l'abandon de Parilly,
- à l'augmentation « involontaire » des tarifs de l'eau, allant jusqu'à +30% pour 78% des habitants.
- L'opposition invite les citoyens à se mobiliser pour indiquer à la Municipalité qu'il faut mettre de l'ordre dans ses affaires.

On reviendra vers vous très bientôt.

Expression écrite avec EBC

Gaële BOURGEOIS & Luc CHRÉTIEN
Écrivez-nous à chinon2020@gmail.com

Liste « Ensemble, bougeons Chinon »

La fermeture du Dojo met en difficulté les entités qui l'utilisaient. Elle résulte de manquements inexcusables aux conditions de sécurité. Ces dysfonctionnements étaient fondés par l'exercice de délégations, privant le conseil de l'éclairage nécessaire: le Maire a signé avec son 1^{er} adjoint, gérant/propriétaire du local, le bail qui lui garantit 12.188,76€ de loyer annuel. En 2014, les mêmes validaient sans contre-proposition affichée, l'abandon de l'extension du gymnase Jean Zay destinée au transfert des usagers de Paul Huet. Qui savait que le 1^{er} adjoint louait à la ville des locaux? Locaux non aux normes de sécurité pour leur usage: un comble pour l' élu ayant délégation de responsabilité des Equipements Recevant du Public !

Cette situation de gouvernance est pourtant réglementée et le non-respect de la loi sanctionné.

Expression écrite avec Chinon2020

Catherine Auouillé - Jean-Jacques Laporte
ENSEMBLE BOUGEONS CHINON

LREM

« Retrouver mon actualité sur Facebook Céline DELAGARDE et Twitter @CelineDelagarde »

Céline DELAGARDE



ENVERGURE AVOCATS

BAYLAC-OTTAVY-GEORGET-DESHOULIÈRES

vous apporte le **service personnalisé**
dont vous avez besoin

ÉCOUTE

ÉNERGIE

EFFICACITÉ

7, rue de la Poterne - 37500 Chinon
02 47 98 01 62

www.envergure-avocats.fr

www.cliniquejeannedarc37.fr

02 47 93 70 00

La clinique Jeanne d'Arc, établissement de proximité,
propose une OFFRE DE SOINS DIVERSIFIÉE
en hospitalisation complète et en hospitalisation de jour

Les spécialités proposées sont :

- l'anesthésie,
- l'angiologie,
- la cancérologie,
- la chirurgie buccale,
- la chirurgie plastique et esthétique,
- le digestif et viscéral,
- la gastro-entérologie,
- la gynécologie,
- l'ophtalmologie,
- l'orthopédie,
- la rhumatologie,
- l'urologie
- l'imagerie médicale

Le Bois de Gâtine - Route de Tours
37500 ST-BENOIT-LA-FORÊT **CHINON**



Groupama

la vraie vie s'assure ici

Votre agence : **38, quai Jeanne d'Arc**
37500 CHINON
02 47 93 91 92

Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - 60, boulevard Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161, avenue Paul Vaillant-Couturier - 94258 Gentilly Cedex - 382 285 260 RCS Créteil - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution située 61, rue Talbot 75009 Paris. www.groupama.fr - Création : Agence Marcel - 07/10/2016.

RESTAURANT

Les Années 30

02 47 93 37 18

78, rue Haute St-Maurice (rue Voltaire)
37500 CHINON
contact@lesannees30.com
www.lesannees30.com

CHINON Infos

Votre magazine d'informations municipales
distribué dans tous les foyers chinonais.

Support idéal pour valoriser votre activité
auprès d'une clientèle de proximité.

Pour tous renseignements,
demandez Philippe FRICHETEAU au

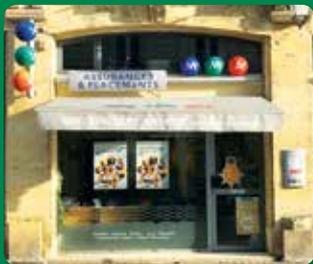
02 47 39 56 10



Assurances Particuliers • Entreprises
Exploitants agricoles • Assurances collectives
Retraite • Placements



Agence **CHICHERY - GASNIER**



7, rue Neuve de l'Hôtel de Ville
CHINON

02 47 93 00 53



agence.chicherygasnier@mma.fr
agence.mma.fr/chinon

n° ORIAS 07025484 - n°SIREN 494862618 RCS Tours - SARL au capital de 192 100 €

CHINON CUISINES

conception • installation



Veneta Cucine

T. **02 47 58 97 16**

PROGETTI DI VITA

CUISINES • ÉLECTROMÉNAGER • RANGEMENTS

Route de Tours - ZAC du Blanc Carroi
37500 CHINON (Proche Centre E.LECLERC)

E.Leclerc CHINON

Blanc Carroi

50 rue Georges Guynemer
37500 CHINON
tél : 02 47 93 59 30
du lundi au samedi de 9h à 20h

Vos sites internet

applicarion E.Leclerc Heyo
Votre assistant en magasin



www.facebook.com/eleclerc.chinon



LES ALLIANCES LOCALES
VALORISONS NOS PRODUCTIONS LOCALES
www.allianceslocales.leclerc



www.sport.leclerc



www.macave.leclerc

UNE HEURE POUR SOI
L'INSTITUT PARFUMERIE
www.uneheurepoursou-chinon.fr

tél : 02 47 93 59 50

tél : 02 47 93 59 40

parapharmacie
E.Leclerc
www.parapharmacie.leclerc

Votre bien-être passe par notre expertise

À TOUTE HEURE !

MATIN
O
SOIR

BOULANGERIE
PÂTISSERIE
SNACK

espace culturel
E.Leclerc

TV, HiFi, Informatique, Téléphonie,
CD - DVD, Jeux vidéos, Librairie

la billetterie
E.Leclerc
tél : 02 47 93 59 45

BRASSERIE
Du Blanc Carroi

Formule plat du jour + dessert
Menu enfant
Pizzas à emporter !

tél : 02 47 93 59 60

